

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 08 JUILLET 2021
Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2021-04-27 - SUBVENTIONS (7.5.2) - ATTRIBUTION ET
AUTORISATION DE VERSEMENT DE SUBVENTIONS POUR DIVERSES
ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNÉE 2021**

DATE DE CONVOCATION : 01 JUILLET 2021

DATE DE PUBLICATION : 12 JUILLET 2021

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle de l'Arsenal, avenue du Colonel Péchot à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FRAULOB Odile (ayant la suppléance de FONTAINE André), CLAUDON Jean-Louis , FONTANA André , AMMARI Christelle (ayant la procuration de PICARD Denis), BONNIN Pierre , PIERSON Marianne , LELIEVRE Jean Luc , POIRSON Elisabeth , STAROSSE Jean Luc , PAYEUR Emmanuel , PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice , GUYOT Laurent , PLANCHAIS Viviane , SILLAIRE Roger , GUILLAUME Isabelle , KNAPEK Patrice , RADER Audrey-Helen , MAURY Christophe , DOMINIAK Bernard , WINIARSKI Patricia , MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPARD Isabel), TOUSSAINT André , SITTLER David , VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), LALANCE Corinne (ayant la procuration de ARNOULD Raphaël), CARON Jean-François (ayant la procuration de MARIN Karine), TAILLY Jérôme (départ après la délibération 2021.04.26 ; ayant la procuration de COLLET Thierry), SAUVAGE Catherine , CHENOT Bernard , JOUBERT Roger , BELLINASSO Alain , MARTIN Vincent , PIERSON Chantal , DEPAILLAT Bernard , HENNEBERT Philippe , MOUROLIN Patrick (ayant la suppléance de MATTE Jean-François), COLIN Xavier , NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Gérald), HARMAIND Alde , DICANDIA Chantal , RIVET Lionel (ayant la procuration de BRETENOUX Patrick), LE PLOUFF Lydie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), HEYOB Olivier (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), CHANTREL Nancy , BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de ERDEM Olivier), EZAROIL Fatima (ayant la procuration de ADRAINI Mustapha), BONJEAN Myriam , MOREAU Jean-Louis , MASSELOT Catherine , SIMONIN Hervé , FELTEN Daniel , COUTEAU Jean-Pierre .
<u>Étaient excusés :</u>	FONTAINE André , COLLET Thierry , PICARD Denis , SEGALT Jean-François , GASPARD Isabel , ROSSO Michel , ARNOULD Raphaël , MARIN Karine , MANSION François , MATTE Jean-François , ERZEN Gérald , ADRAINI Mustapha , ASSFELD LAMAZE Christine , LALEVEE Lucette , BRETENOUX Patrick , ERDEM Olivier , GUEGUEN Marie , MANGEOT Etienne ,
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2021-04-26 : 10 avis de procuration. De la 2021-04-27 à la fin : 9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	MARTIN Vincent
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2021.04.26 : 53 PRESENTS. Du la 2021.04.27 à la fin : 52 PRESENTS.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2021.04.26 : 63 VOTANTS. Du la 2021.04.27 à la fin : 61 VOTANTS.

Les projets associatifs pour lesquels l'octroi de subventions est proposé en 2021 sont conformes aux critères d'éligibilité mentionnés dans le Règlement d'Intervention en faveur du tissu associatif de la CC2T mis à jour en 2018 (délibération N°2018-05-26 du 27 septembre 2018). Le règlement d'intervention précise que la collectivité subventionne les projets associatifs répondant aux critères suivants :

- Un rayonnement sur le territoire communautaire et participation à la promotion de la collectivité et du territoire,
- Une démarche de développement durable et de citoyenneté.

Ce règlement prévoit deux cas de figure :

Cas général : enveloppe de 46 000 € au budget 2021

L'aide financière concerne des projets et des manifestations précis, mais en aucun cas le fonctionnement courant de l'association. L'acquisition de matériel n'entre pas dans le cadre de cette aide. Elle est ponctuelle et n'implique aucun renouvellement systématique. Les demandes doivent être faites avant le 31 mars de l'année d'organisation de la manifestation.

Cas particulier : subventions exceptionnelles : enveloppe de 5 000 € au budget 2021

Le projet revêt un caractère exceptionnel du fait de son fort rayonnement communautaire et de son impact sur le territoire. Le projet doit en outre, revêtir un intérêt général, être non lucratif et en lien avec les domaines de compétences de la CC2T. Les demandes peuvent être faites à tout moment au cours de l'année.

ADAPTATION A LA CRISE SANITAIRE :

Cette année, de nombreuses manifestations ont été annulées ou sont incertaines en raison de la crise sanitaire. Afin de tenir compte de ce contexte, **il a été décidé de conditionner les subventions à l'organisation effective de la manifestation.** Par conséquent, pour les manifestations à venir, le versement de la subvention ne sera effectué qu'après réception de la confirmation de réalisation.

MANIFESTATIONS CULTURELLES :

Montant global de 29 700 € individualisé comme suit :

Nom Association	Projet 2021	Montant proposé de subvention
Tota Compania	Convention triennale en cours (2019-2021) actions auprès du jeune public : Atelier théâtre, organisation des Renc'arts	3 000 €
Théâtre de Cristal	Renouvellement de la convention triennale : nouvelle convention 2021-2023 Ateliers théâtre amateur adulte, stages pendant les vacances, école du cirque, spectacle sur le thème de la précarité alimentaire	3 500 €
Compagnie ALPAM MAN'OK	Convention triennale en cours (2019-2021) Animation culturelle du nord toulousain	2 000 €
MJC Toul	Soutien aux orchestres de la MJC Toul Break Battle : 2 journées cultures urbaines – 28 août et 7 novembre - TOUL	2 500 €
SCIC TURBUL'LANCE (JDM)	Festival Jardin Du Michel : 3 au 5 septembre - TOUL	6 000 €
MRJC 54	Festival Tourn'Sol : 3ème édition – festival de musique gratuit – 28 août - PIERRE-LA-TREICHE	1 500 €



Association Cie l'escalier	"BOUCQUINS" : journée de poésie, lecture, lecture-promenade, spectacle poétique familial 03 et 04 juillet - BOUCQ + plusieurs actions d'animation sur différentes communes de mars à juin	1 200 €
Collectif des artistes du toulais	Festival Echappées Organisation de 20 représentations culturelles sur le village de Lucey au mois d'août. Action de solidarité envers les acteurs de la culture œuvrant sur le territoire. Collectif regroupant 7 compagnies de théâtre (Tota Compañia, Théâtre Burle, Théâtre de Cristal, Cie Les Pieds dans la Lune, Cie du Sens Caché, Cie Urgence 2, Cie Man'Ok) et 2 groupes de musique (Sans prétention et Raoul Lone Crow). Subvention à titre exceptionnel : soutien au monde culturel très impacté par la crise sanitaire.	10 000 €

MANIFESTATIONS SPORTIVES ET ANIMATION DU TERRITOIRE :

Montant global de 6 800 € individualisé comme suit :

US Toul Athlétisme	6 jours du toulais - course à étapes sur plusieurs villages – 20 – 26 juin Ekiden de Toul – 12 septembre – Dommartin-lès-Toul	3 000 €
ASSOCIATION DES COUREURS DE GONDREVILLE ET DE VILLEY SAINT ETIENNE (ACGV)	Trail de Hazelle - 29 août - VILLEY-SAINT-ETIENNE	600 €
La Caldéniacienne	33^{ème} Caldéniacienne Chaudeney-sur-Moselle 5 septembre 2021	3 200 €

ÉCONOMIE - TOURISME - CITOYENNETÉ

Montant global de 3 200 €, individualisé comme suit :

Nom Association	Projet 2021	Montant proposé de subvention
Collectif de structures jeunesse	Assemblée Libre des Jeunes du toulais Événement national décliné sur le territoire dont l'objectif est de favoriser l'engagement des jeunes dans la vie locale. Action portée par un collectif de 9 structures (URHAJ Grand-est, MRJC54, Mission locale Terres de Lorraine, Compagnie Sens Caché, MJC de Toul, Citoyens et territoires, Foyer Maraé, ADALI Habitat et AGAFAB) 23 et 24 octobre 2021 – TOUL	1000 €
ALT - Radio Déclic	Studio Malraux : installation d'un studio permanent centre André Malraux, Toul Croix de Metz (lieu d'expression, échanges et débats)	700 €
Cache-Cache Médias	Production - diffusion de l'émission quotidienne Cache-Cache Micro Organisation de journées-découverte de la radio à l'école	1 500 €

Vu le règlement d'intervention en faveur du tissu associatif de la CC2T,

Vu l'examen en Commission Services publics en date du 27 mai 2021,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve l'octroi des subventions individualisées détaillées ci-dessus,**
- **Autorise Monsieur le Président à signer toute pièce utile au renouvellement de la convention pluriannuelle avec la compagnie Théâtre de Cristal,**
- **Autorise Monsieur le Président à signer toute pièce utile au versement des subventions.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX